

Les conflits modernes ne respectent plus la distinction entre le militaire et le civil. Dans les collectivités en conflit, les hommes et les femmes, et les filles et les garçons vivent la guerre différemment. Le terme sexo-spécifique définit le jeu de rôles sociaux et culturels qui gouverne les rapports entre les femmes et les hommes et qui, par contrecoup, fait en sorte que les conflits armés n'ont pas les mêmes effets sur les unes et les autres. Les femmes et les enfants constituent souvent la majorité des victimes des conflits actuels, mais les femmes sont aussi combattantes, participantes et dirigeantes; on les voit également négocier, faire la paix et militer en ce sens.

S'appuyant sur le [Plan d'action de Beijing](#) et sur la *Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes*

la paix et la sécurité, le Canada, de concert avec d'autres États membres des Nations Unies, le G8 et d'autres organisations régionales et internationales, comme l'Organisation des États américains (OEA) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), et comptant sur l'appui de l'Assemblée générale, de la Commission des droits de l'homme, du Conseil de sécurité et de la Commission sur la condition de la femme, s'est employé à intégrer l'approche sexo-spécifique dans les opérations de consolidation de la paix et de sécurité humaine au sein de ces mêmes instances.

Le Canada a été l'un des premiers pays à prôner l'adoption d'un programme international traitant des femmes et des conflits. Le Canada était membre du Conseil de sécurité lorsque celui-ci a adopté à l'unanimité la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité le 31 octobre 2000, résolution historique qui marque l'aboutissement d'années d'efforts soutenus qu'ont menés les ONG, les gouvernements et les organismes des Nations Unies. Il s'agit de la première résolution du Conseil de sécurité qui traite exclusivement des femmes et des conflits armés; elle définit un programme complet pour les femmes, la paix et la sécurité, par la valorisation, entre autres choses, de la nécessité d'une participation entière et égale des femmes dans les processus et les activités de consolidation de la paix, et dans la formation sexo-spécifique du personnel prenant part aux opérations de soutien de la paix.

La résolution 1325 du Conseil de sécurité prône tout particulièrement :

- la participation des femmes aux processus de paix;

- la formation sexo-spécifique des casques bleus;
- la protection et le respect des droits des femmes et des filles;
- l'intégration de la dimension sexo-spécifique dans la facture des rapports et la mise en œuvre des systèmes des Nations Unies relatifs aux conflits, à la paix et à la sécurité.

Le gouvernement du Canada a soumis sa [réponse à la demande d'information du Secrétaire Général des Nations Unies](#) sur la pleine mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette réponse a été incorporée au [rapport que le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité](#) (en anglais seulement) sur cette question.

Le Canada est depuis longtemps un ardent défenseur de l'intégration d'une approche sexo spécifique (intégration de la dimension de genre) dans les domaines humanitaires, des conflits armés et de la consolidation de la paix, y compris par l'intermédiaire du travail qu'il effectue dans le contexte de la Cour pénale internationale (poursuite contre des crimes sexo spécifiques), comme en font foi le mandat du Canada au Conseil de sécurité (protection des civils) et le rôle qu'il a récemment joué dans le suivi de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Constatant l'importance d'intégrer la perspective sexo-spécifique dans les opérations de soutien de la paix, le Canada et le Royaume-Uni ont mis au point l' [Initiative de formation](#) sexo-spécifique qui s'adresse au personnel militaire et civil prenant part à de telles opérations. L'Initiative fournit le matériel didactique pour un cours de trois jours sur la sensibilisation sexo-spécifique dans les opérations de soutien de la paix, cours qui porte sur divers thèmes, par exemple la violence faite aux femmes et le droit humanitaire, ainsi que sur des études de cas géographiques. Les Nations Unies se sont inspirées de ce cours pour créer leurs propres modules de formation normalisée à l'intention des Casques bleus. Par ailleurs, nous évaluons les mesures prises par notre pays pour intégrer la formation sexospécifique à la préparation du personnel canadien qui participe aux opérations de soutien de la paix.

Au pays, le Canada a mis sur pied le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité. Il est composé de parlementaires, de représentants de la société civile et du gouvernement. Le Comité a jusqu'à maintenant concentré ses efforts sur la promotion, le renforcement des capacités et la protection des droits des femmes et des filles, et sur la formation sexospécifique. Le Comité a tenu son [troisième symposium annuel](#) en octobre 2005 pour discuter de l'initiative récente du gouvernement du Canada visant à élaborer un plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et pour aider à planifier le rôle, la structure et les

activités du Comité dans l'avenir.

Le Canada a également créé et préside le groupe « Amis des femmes, de la paix et de la sécurité » dont le siège est à New York. Cette coalition d'États aux vues similaires, de représentants d'organismes des Nations Unies et d'ONG discute des priorités aux fins de la mise en œuvre et du dynamisme de la résolution 1325 du Conseil de sécurité.